

A PROPOS DE L'EDUCATION A L'ECOCITOYENNETE. QUELLE REALITE A L'ECOLE PRIMAIRE ?

Abdoulaye OUEDRAOGO

École Normale Supérieure (ENS) - Burkina Faso
oued_abdoul2011@yahoo.fr

Résumé

L'article aborde la question de l'exercice difficile de l'écocitoyenneté à l'école primaire. L'école qui devrait être cependant, le lieu par excellence de l'éducation écocitoyenne. L'étude a été faite dans la Circonscription de l'Éducation de Base (CEB) de Ouahigouya 3, dans la province de Yatenga (Burkina Faso). Il s'agissait de mesurer le niveau d'implémentation de l'écocitoyenneté. Les résultats attestent que sa mise en œuvre est relativement faible (37,90%). Il est évident que l'enseignement de l'écocitoyenneté ne peut être effectif que si les enseignants eux-mêmes sont suffisamment outillés. Quant au niveau d'implication des partenaires externes (les associations et ONG qui assistent l'école ainsi que la mairie), il a été jugé également faible par les enquêtés que sont les enseignants, les directeurs et les élèves. En effet, ses partenaires ne participent pas aux initiatives d'écocitoyenneté et au financement des activités. En vue d'améliorer la vie écocitoyenne dans les écoles de la circonscription, il a été suggéré d'appliquer réellement l'Enseignement Moral et Civique et les Activités Pratiques de Production qui sont des disciplines au programme mais non enseignées. Enfin, la mobilisation de la communauté et des partenaires autour des activités écocitoyennes de l'école doit être réelle et surtout inspirée par l'école elle-même.

Mots clés : *écocitoyenneté, école, écogeste, enseignement, éducation*

Abstract

This article tackles the issue of the difficult exercise of eco-citizenship in elementary school. The school, however, should be the place par excellence for eco-citizen education. The study was carried out in the Basic Education District (CEB) of Ouahigouya 3, in the province of Yatenga (Burkina Faso). The aim was to measure the level of implementation of eco-citizenship. The results show that implementation is relatively low (37.90%). Clearly, teaching eco-citizenship can only be effective if teachers themselves are sufficiently equipped. As for the level of involvement of external partners (the associations and NGOs that assist the school, as well as the town hall), this was also judged to be low by the respondents, i.e. the teachers, principals and pupils. Indeed, these partners are not involved in eco-citizenship initiatives or in financing activities. In order to improve eco-citizenship in the district's schools, it was suggested that moral and civic education and practical production activities, which are part of the curriculum but not taught, should be applied in practice. Finally, the mobilization of the community and partners around the school's eco-citizen activities must be real and, above all, inspired by the school itself.

Key words: *eco-citizenship, school, eco-gesture, teaching, education*

Introduction

L'écocitoyenneté est un processus par lequel des individus et les groupes sociaux acquièrent les connaissances, les compétences ainsi que l'état d'esprit requis pour bien mener des actions responsables à l'égard de l'environnement. C'est la reconnaissance généralisée de l'importance que revêtent les questions environnementales pour le développement durable. Elle est un comportement individuel et social qui regroupe les pratiques qui permettent de faire passer des messages au travers d'une manière de vivre et intègre également tous les qualificatifs qui permettent à une personne d'être respectueuse envers l'environnement et amener les autres par son comportement à le préserver. C'est un geste positif du citoyen conscient de la nécessité de satisfaire ses besoins sans mettre en danger son environnement, elle trouve alors son fondement théorique dans l'idée que l'environnement et les ressources nationales sont fragiles et ne sont pas inépuisables (Tapsoba, 2019, en ligne).

Par conséquent, chaque citoyen a des droits et des devoirs au regard de son milieu de vie. Il faut être conscient de ses droits et devoirs vis-à-vis de l'environnement et de pouvoir les exercer tout en n'empêchant pas les autres de pouvoir exercer les leurs (Rapport Brundtland, 1987). Il s'agit donc pour chaque citoyen de se comporter quotidiennement en acteur de préservation de l'environnement en accomplissant des écogestes. Notre monde est confronté à des problèmes environnementaux. Chaque pays vit et subit plus ou moins intensément les conséquences des gaz à effet de serre, le réchauffement climatique, les déforestations, la perte des biodiversités, les pollutions et bien d'autres phénomènes non moins graves.

Face à cette dégradation inquiétante, les nations unies ont attiré l'attention de tous les pays du monde à la conférence de Stockholm sur l'environnement (juin 1972) et les dangers que court la planète.

Il n'existe pourtant qu'une seule planète dans laquelle tous les êtres vivants se partagent les ressources qui s'amointrissent du fait des problèmes environnementaux causés principalement par l'action néfaste de l'Homme. La conséquence majeure de ces problèmes sur l'homme est l'aggravation de la vulnérabilité des populations face aux risques naturelles que sont les inondations, les sécheresses, l'insécurité alimentaire, les maladies... (cf., PNUE - Géo 3 : 25). Cette situation fort inquiétante a interpellé la communauté internationale à se pencher sur la question de l'éducation à l'environnement qui est considérée comme une

composante de l'éducation à la citoyenneté, donc une éducation écocitoyenne qui prépare l'enfant à un comportement responsable et qui vise à faire de lui un bon citoyen capable de comprendre la nécessité de la protection de l'environnement.

Au Burina Faso, pays sahélien, le problème environnemental à l'instar des autres pays se pose avec acuité et demeure une préoccupation majeure. Sans une éducation écocitoyenne solide, il est difficile d'atteindre les objectifs du développement durable. Mayor (2005) à ce propos disait : « La clé du développement durable et autonome est l'éducation ». Dans la vision de former des citoyens responsables, respectueux des valeurs d'amour et de protection de l'environnement, le Burina Faso a adopté en 2001 une Stratégie Nationale d'Education Environnementale (SNEE) qui a été relue en 2021 pour devenir la Stratégie Nationale de l'Education Environnementale et de l'Écocitoyenneté (SNEEE). Cette stratégie a été matérialisée au niveau de l'enseignement primaire par un Plan National d'Éducation Environnementale pour le Développement Durable (PANEDD) (Yogo, 2026 : 57). Convaincus donc que la force de l'école et de sa possibilité à aider efficacement à la lutte pour la préservation de l'environnement, nous avons entrepris cette réflexion pour tester la réalité de l'implémentation de l'écocitoyenneté à l'école.

Le présent article est structuré comme suit : la problématique, de l'écocitoyenneté à l'école burkinabè, la méthodologie de recherche, la présentation des résultats et enfin, la discussion et les suggestions.

1. Problématique

La forte croissance démographique, l'ignorance et l'action néfaste de l'Homme sur la nature ont intensifié les problèmes environnementaux dont le réchauffement climatique avec pour corollaires, l'instabilité des saisons et de la pluviométrie, la perte de la biodiversité, la désertification. ... De façon spécifique, le Burkina Faso est confronté aux problèmes d'eau potable, d'hygiène et d'assainissement, de pollution, de gestion des déchets, de nuisances diverses, de déforestation due aux feux de brousse, à la coupe abusive du bois et aux catastrophes naturelles. Tous ces problèmes sont vécus à la foi, dans les villes et dans les campagnes. Cette situation est d'autant plus préoccupante que dans les établissements scolaires, cadres par excellence d'éducation civique et morale, les élèves posent des actes et adoptent des comportements

contraires à l'écocitoyenneté. Ainsi, les écoles se retrouvent presque partout dans une situation d'insalubrité totale avec des domaines scolaires sans bosquets et bondés de morceaux de papier, de sachets, d'ordures de tout ordre, des latrines qui restent toujours impraticables (Kinfoussia, 2020 : 19). Il y a donc nécessité d'une reconversion des mentalités et l'adoption de nouvelles postures. De toute évidence, seule une éducation environnementale soutenue chez les élèves favorise la prise de conscience pour un changement de comportements durable. A ce sujet, l'écocitoyenneté ou encore l'éducation relative à l'environnement (ERE) est une dimension essentielle de l'éducation fondamentale, un élément clé pour notre avenir. Dans ce contexte, où les comportements des adultes comme ceux des élèves sont contraires aux exigences environnementales, s'impose la nécessité d'analyser et de repenser : « les stratégies et les conditions à mettre en place pour amorcer un processus d'apprentissage visant à développer chez le sujet enfant une pensée génératrice d'actes responsables. En effet, l'un des enjeux majeurs de l'éducation aujourd'hui est de promouvoir des valeurs, des comportements et attitudes de manière à favoriser l'édification d'un monde plus viable, plus vivable et plus solidaire tant pour les générations présentes que futures ». (Yogo, 2016 : 6).

Au Burkina Faso, outre les politiques développées au profit d'un changement de comportement, de nouveaux thèmes dits « émergents » liés à des préoccupations du moment sont introduits dans les curricula à partir de 2008, notamment, les thématiques de l'eau potable, l'hygiène, la santé, l'assainissement, l'éducation environnementale....

En dépit de toutes les actions menées, la question environnementale demeure préoccupante au Burkina Faso d'où la nécessité de trouver des solutions urgentes et définitives. Alors, se présente comme seule solution pérenne, une éducation véritable à l'écocitoyenneté. Pour y parvenir, le milieu scolaire semble le lieu indiqué. Quel est l'état actuel de mise en œuvre de l'écocitoyenneté dans nos écoles ? Quel est le niveau d'encrage de la notion et de sa pratique au quotidien ? Comment l'écocitoyenneté est-elle prise en compte dans l'enseignement ? Quel est le niveau d'implication des partenaires de l'éducation ? Telles sont les questions qui guident l'étude. Il s'agit d'apprécier l'état de mise en œuvre de l'écocitoyenneté à l'école primaire à travers la mesure du niveau d'encrage de l'écocitoyenneté, de prise en compte de l'écocitoyenneté dans l'enseignement et du niveau d'implication des partenaires de l'éducation. Pour ce faire, nous estimons que les insuffisances dans

L'éducation à l'écocitoyenneté ont pour conséquence une faible application de l'écocitoyenneté à l'école.

2. De l'écocitoyenneté à l'école burkinabè

L'écocitoyenneté est un concept résultant de la fusion entre écologie et citoyenneté qui renvoie à une chaîne de valeurs qu'une personne appartenant à un Etat doit avoir et respecter. C'est le fait de connaître et respecter les droits et devoirs envers l'environnement. Le concept écocitoyenneté regroupe les valeurs citoyennes et écologiques. Pour Tapsoba (2019, in MédiaTerre), « la notion d'écocitoyenneté regroupe toutes les pratiques qui permettent de faire passer les messages de sauvegarde de l'environnement au travers d'une manière de vivre, et intègre également tous les qualificatifs qui permettent à une personne d'être respectueuse envers l'environnement et amener tous les autres par son comportement à le préserver ».

L'écocitoyenneté est donc toute attitude individuelle ou collective par laquelle l'homme s'engage à respecter les principes et les règles destinées à préserver l'environnement. La conservation de l'environnement est un précepte à inculquer et une responsabilité sociale à partager (Charland, 2003 : 35). Charland avance également que l'éducation environnementale est un courant éducatif qui s'inspire des réflexions amorcées depuis une trentaine d'années au niveau international à travers de grandes conférences sur l'avenir du monde et qui ont reconnu le rôle clé que devait y jouer l'éducation pour un avenir viable (ibid. : 13). L'éducation environnementale dans ce sens, place l'être humain au centre de ses préoccupations. Elle cherche à harmoniser les rapports entre les individus, les peuples et leur environnement. Il y a urgence pour une éducation environnementale parce qu'il faut repenser notre conception du développement. Cette réalité selon Audigier (2011 : 61), invite à penser globalement et à agir localement, à anticiper les conséquences de nos modes de vie et à adopter des mesures pour rendre notre avenir viable. Le défi de l'éducation environnementale dans notre contexte est d'apprendre à vivre ensemble sur un territoire burkinabè aux ressources et à l'espace limités. Et pour le relever, l'éducation environnementale doit véhiculer des valeurs notamment, la construction d'un monde écologique, solidaire et démocratique, la prise de conscience de nos interdépendances, la responsabilisation des jeunes et des adultes, l'apprentissage coopératif et l'engagement dans des projets de solidarité.

Tous ces éléments contribuent à faire de l'école un réel outil de transformation sociale. Selon le code de l'environnement (Loi n° 005/97/ADP) du Burkina Faso : « l'éducation environnementale est l'ensemble des actions de sensibilisations, de formations et d'informations visant à responsabiliser les populations sur la nécessité absolue de promouvoir un environnement sain » (Article 5, alinéa 3).

Le guide de référence de l'écocitoyenneté édité en 2006 est un repère pour la question de l'écocitoyenneté au Burkina Faso. Il énonce les quatre piliers de l'écocitoyenneté à savoir : l'éducation environnementale, l'éducation à l'action citoyenne, la prise de conscience collective des acteurs à la protection de l'environnement, la participation des acteurs à la valorisation des composantes de l'éducation. Ce guide de référence de l'écocitoyenneté rappelle la nécessité première de connaître son environnement si l'on veut être écocitoyen. Il donne les différentes définitions qui s'appliquent à l'environnement, fait l'état des lieux au Burkina Faso et situe les responsabilités des acteurs. Pour l'individu et la communauté, tout commence par une prise de conscience, puis la responsabilisation individuelle et celle collective. Un engagement responsable est également attendu au niveau des institutions. Ces institutions, au plan national, ont la responsabilité d'aider les individus et les groupes sociaux à prendre conscience de l'environnement global et des problèmes qui peuvent survenir en cas de mauvaise gestion. Un effort permanent d'information et surtout de formation leur incombe. Au plan international, les institutions doivent favoriser la promotion de l'écocitoyenneté par le développement de partenariats pour l'accompagnement technique et financier (Bruxelle *et al*, 1999 : 2). Le guide de référence donne en résumé, des conseils pour une conduite écocitoyenne mais semble beaucoup plus théorique que pratique dans le cadre de l'éducation à l'écocitoyenneté.

On ne peut parvenir à l'écocitoyenneté que par une formation conséquente, théorique et pratique, des enseignants et des élèves avec un engagement soutenu des parents et de toute la communauté (UNESCO, 2012 : 19). C'est pourquoi le présent article s'appesantit sur ses dimensions. Les écogestes et éco-activités sont toutes les actions d'hygiène-assainissement des salles de classes, de la cour de l'école, des latrines, de la cuisine, des aliments avec la prise en compte également de la gestion de l'eau potable, des déchets (plastiques et autres) et des actions de protection et de préservation du couvert végétal.

3. Méthodologie de la recherche

L'approche mixte a été privilégiée dans le cadre de l'étude. Celle-ci a été menée dans la circonscription de l'éducation de base de Ouahigouya 3, dans la province de Yatenga, région du Nord du Burkina Faso. A ce jour la circonscription de Ouahigouya 3 compte 28 écoles dont 24 publiques et 04 privées. Le choix de Ouahigouya 3 comme zone d'enquête se justifie par le fait que c'est une zone à cheval entre le milieu rural et urbain et nous estimons que les questions d'écocitoyenneté dans ses écoles peuvent ne pas être des préoccupations uniformes et par conséquent, les conclusions d'une telle étude peuvent servir de tremplin. Nous avons retenu au total 12 écoles sur les 24 et l'échantillon par école est composé de 09 personnes dont 01 directeur, 02 enseignants, 06 élèves de cours moyen 2^e année. Donc, il y a au total de 108 personnes qui ont pris part à l'enquête.

Les instruments de collecte de données se composaient essentiellement d'un questionnaire et d'un guide d'entretien. Le guide d'entretien de type semi-directif est administré aux 6 élèves de chaque école à travers l'organisation de focus-groupes. Le questionnaire a été adressé aux enseignants et aux directeurs. Ses outils de collecte sont conçus autour de trois aspects dont le niveau d'encrage de l'écocitoyenneté dans le milieu scolaire, la prise en compte de l'écocitoyenneté dans l'enseignement et l'éducation, et le niveau d'implication des autres partenaires de l'éducation.

4. Présentation des résultats

Les résultats sont présentés conformément aux données des groupes-cibles et aux outils de recherche. Le premier lot concerne les réponses aux questions adressées aux 12 directeurs et aux 24 enseignants.

A la lumière des informations recueillies, il ressort que sur la question du niveau d'encrage de l'écocitoyenneté, sur un total de 36 enquêtés, les bonnes réponses constituent 47,72%. Quant au niveau de la prise en compte de l'écocitoyenneté dans l'enseignement, 40,39% répondent favorablement et enfin, seulement 33,33% des enquêtés estiment que les partenaires et autorités s'investissent à l'éducation à l'écocitoyenneté dans les écoles. Lorsque l'on calcule la moyenne générale des 3 rubriques de questions, on constate une implication globale de 40,48% des acteurs concernés. Les enquêtés indiquent, par ailleurs que les disciplines à

travers lesquelles, ils enseignent l'écocitoyenneté sont l'éducation civique et morale, les sciences d'observation, le langage, le vocabulaire et les activités pratiques de production.

Quant au deuxième lot, il est relatif aux résultats des entretiens avec les 60 élèves du cours moyen (CM) réalisés sous forme de focus-groupes.

Sur l'encrage, la moyenne obtenue pour les bonnes réponses est de 28,33%. Pour la prise en compte de l'écocitoyenneté dans l'enseignement et l'éducation, il se dégage une moyenne de 35,83%. Enfin, pour la question du niveau d'engagement des partenaires, de l'avis des élèves, la participation des parents est au total 41,94%. Il se dégage alors une moyenne totale d'implication faible de 35,36%, selon les élèves.

En somme, l'étude révèle, de manière globale, un taux général d'implémentation de l'écocitoyenneté dans la CEB de Ouahigouya 3 de 37,92%.

5. Discussion et suggestions

En rappel, l'objectif général de cette étude consiste à connaître l'état de mise en œuvre de l'écocitoyenneté dans les écoles à travers l'exemple de celles de la circonscription primaire de Ouahigouya 3. Les résultats auxquels nous sommes parvenus sont mitigés.

Les enseignants et les directeurs d'écoles ont une connaissance relativement insuffisante de la notion d'écocitoyenneté (47,72%), ce qui explique sans doute le faible niveau des élèves en la matière (28,33%). Dans l'ensemble, le niveau d'encrage de l'écocitoyenneté dans les écoles de Ouahigouya 3 pour ce qui concerne les enseignants, les directeurs et les élèves est de 38,02%. Il est donc important d'agir pour renforcer les capacités des acteurs afin d'espérer un réinvestissement des acquis dans les écoles. L'absence de pratiques d'écogestes et d'éco-activités à l'école n'augure pas une formation pour une écocitoyenneté responsable des enfants qui auront la charge de la société de demain.

Pour ce qui concerne la prise en compte de l'écocitoyenneté dans l'enseignement et l'éducation des élèves, les résultats sont aussi relativement insuffisants, voir même faibles chez les apprenants (35,83%). Il est évident que l'enseignement de l'écocitoyenneté ne peut être effectif que si les enseignants eux-mêmes sont suffisamment outillés. La satisfaction de cette condition première est indispensable pour permettre aux enseignants de planifier une intervention pédagogique digne qui crée les conditions d'un enseignement/apprentissage au cours

duquel, les apprenants font l'exercice de l'activité mentale de construction de connaissances, pour ensuite, les intégrer dans des activités de prolongement ou de transfert. C'est à ce prix que l'on réussira à aller vers le changement de comportements observables chez les apprenants, intégrant l'écocitoyenneté. Les difficultés qu'ils rencontrent se résument à l'absence de programme d'enseignement de l'écocitoyenneté, au manque de documents, au manque de formation, de moyens matériels et souvent à l'insuffisance des infrastructures adéquates (latrines, bac à ordures, cuisine, pompe...).

Quant à l'implication des partenaires et autorités, elle a été jugée également faible par les 2 groupes d'enquêtés (33,33% et 41,94%). Il s'agit de l'implication des parents d'élèves aux initiatives d'écocitoyenneté et du financement des activités par les autorités, en l'occurrence la mairie qui a la charge les écoles. Pour une moyenne de 37,63% d'appréciation, nous estimons que cela va de soi, car les mêmes causes produisent les mêmes effets. Si les acteurs directs de l'école ne sont pas engagés, les acteurs externes ne le seront pas. En somme, le niveau d'encrage faible de l'écocitoyenneté à l'école résulte d'une combinaison de plusieurs facteurs. En effet, son application semble être difficile pour des facteurs tels que la complexité des enjeux environnementaux, les ressources limitées, l'insuffisance de la formation des enseignants, l'inadéquation du matériel pédagogique, les programmes éducatifs qui ne prennent en compte cette question et les résistances au changement au sein même du système éducatif. Les résultats de l'étude confirment donc notre postulat de départ qui supposait que les insuffisances dans l'éducation à l'écocitoyenneté ont pour conséquence une faible application de l'écocitoyenneté à l'école.

Pour réussir l'écocitoyenneté à l'école, il serait important :

- D'intégrer l'éducation environnementale dans les curricula d'éducation ;
- D'encourager les projets éco-responsables au sein de l'école, comme le recyclage, la réduction de la consommation d'énergie et la gestion des déchets ;
- De créer des jardins scolaires pour permettre aux élèves de comprendre le cycle de la nature et l'importance de la biodiversité ;
- D'organiser des sorties éducatives en plein air pour explorer la nature locale et comprendre son importance ;

- D'encourager les élèves à s'impliquer dans des clubs écologiques ou des projets communautaires liés à l'environnement ;
- Que l'école elle-même serve d'exemple en adoptant des pratiques éco-responsables, comme la réduction de la consommation d'eau et d'énergie ;
- D'organiser des sessions de sensibilisation régulières sur des thématiques environnementales actuelles ;
- De travailler en partenariat avec des organisations environnementales locales pour enrichir les initiatives écologiques de l'école ;
- D'évaluer régulièrement les progrès réalisés en matière d'écocitoyenneté et encourager la participation des élèves à cet égard.

En impliquant l'école, les enseignants et les élèves dans ces efforts, il serait sans doute possible de créer un environnement propice à la réussite de l'écocitoyenneté à l'école.

La mobilisation de la communauté autour des activités de l'école doit être instiguée par l'école elle-même. Des partenaires au Burkina Faso telles que les Associations des Parents d'élèves (APE), l'Association des Mères Educatrices (AME), les Comités de Gestion (COGES), les mairies et les ONG locales pourraient jouer un rôle important à condition que les écoles prennent des initiatives. Des activités de sensibilisation sur les questions d'hygiène et assainissement, de production telles que le jardinage, l'élevage, le reboisement etc. sont des occasions d'acquisition de connaissances en écocitoyenneté. En outre, l'Enseignement Moral et Civique (EMC) et les Activités Pratiques de Production (APP) sont des disciplines qui devraient être enseignées à l'école et par conséquent, prendre en compte l'écocitoyenneté. Afin d'améliorer la vie écocitoyenne des élèves dans les écoles, il serait sans doute important d'introduire le module sur l'éducation à l'écocitoyenneté dans les programmes de formation initiale des enseignants. Certaines structures partenaires telles que Ma'Nathan, l'Association pour l'Education et l'Environnement (A-2^E), les ateliers d'éducation à l'éthique écocitoyenne (A3E), la coopération multilatérale et celle décentralisée pourraient accompagner également des initiatives locales.

Conclusion

Les questions de la protection de la biodiversité et de la préservation de l'environnement sont des préoccupations pour toutes les nations du monde. Agir en écocitoyen s'impose à chaque citoyen conscient. Cependant, comment obtenir l'adhésion de tous à cette cause ? L'éducation se présente comme la meilleure alternative pour y parvenir. Cette résolution nous a amené à réfléchir sur le thème de l'éducation à l'écocitoyenneté en milieu scolaire. Pour mener à bien cette étude, nous sommes partis du postulat que les insuffisances dans l'éducation à l'écocitoyenneté ont pour corolaire une faible application de l'écocitoyenneté à l'école. Pour vérifier ceci, nous avons mené des enquêtes auprès des directeurs d'écoles, des enseignants et des élèves de 12 écoles primaires de la CEB de Ouahigouya 3.

Au terme de notre étude, nous parvenons à la conclusion qu'effectivement, les insuffisances dans l'éducation à l'écocitoyenneté ont pour conséquence, une faible application de l'écocitoyenneté. Cette réalité se confirme, car nous avons d'abord établi que la méconnaissance du concept d'écocitoyenneté par les élèves explique sa non mise en œuvre dans les écoles. Ensuite, l'insuffisance de formation des enseignants explique leur faible engagement dans l'enseignement et l'éducation à l'écocitoyenneté. Nous convenons également que le faible engagement des parents et des autorités a des effets négatifs sur la vie écocitoyenne de la communauté scolaire mais cet engagement devrait être suscité d'abord par les acteurs directs de l'école.

En vue d'améliorer la vie écocitoyenne dans les écoles de la commune, nous suggérons l'application réelle de l'Enseignement Moral et Civique (EMC) et les Activités Pratiques de Production (APP) dans les écoles. Ce sont des disciplines inscrites au programme d'enseignement et doivent être par conséquent enseignées car, elles permettent d'aborder plusieurs aspects de l'éducation à l'écocitoyenneté avec les élèves. En outre, il serait important de mobiliser la coopération multilatérale avec les partenaires locaux, les ONG et la mairie dans cette initiative pour booster l'enseignement et l'éducation à l'écocitoyenneté.

Bibliographie

Audigier François (2011), « L'éducation en vue du développement durable : sciences sociales et élèves en débats ». *Cahier de la section des Sciences de l'éducation*, N° 130, juillet, Université de Genève, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, 247 pages.

Bruxelle Yannick et al. (1999), « Le partenariat pour la formation des formateurs à l'écocitoyenneté - Exploration d'une problématique ». *Éducation relative à l'environnement*, Volume 1, Regards - Recherches – Réflexions, 5p.

Charland Patrick (2003). « L'éducation relative à l'environnement et l'enseignement des sciences : d'une problématique théorique et pratique dans une perspective québécoise ». *ERE, Nature et Culture : Art et science au service de l'éducation relative à l'environnement*, vol4, Nr2, 11p.

Federico Mayor- *Décennie de l'éducation au développement durable* – UNESCO, 2005.

Loi n °005/97/ADP portant code de l'environnement au Burkina Faso.

PNUE, (2002). *L'avenir de l'environnement mondial 3 (GEO-3). Le passé, le présent et les perspectives d'avenir*. Bruxelles, De Boeck, Programme des Nations Unies pour l'environnement, 446 pages.

Tapsoba Paul (2006), « Guide de référence sur l'écocitoyenneté : agir pour l'écocitoyenneté ». <https://www.mediaterrre.org/afrique-ouest/actu,20060529103152.html>, 05.8.2023.

UNESCO, (2012), *Éducation pour le développement durable - Bonnes pratiques dans l'éducation de la petite enfance*. Paris, UNESCO, Secteur de l'Éducation.

Yogo Évariste Magloire (2016). *Une stratégie d'éducation à l'environnement et au développement durable au Burkina Faso : les ateliers d'éducation à l'éthique écocitoyenne (A3E) à Markoye*. « Thèse », Université de Lyon, Éducation, Culture, Politique (ECP), 410 pages.